

Le 17 avril 2024

L'honorable Peter M. Boehm, sénateur
Président, Comité sénatorial permanent des
affaires étrangères et du commerce international
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Par courriel : Peter.Boehm@sen.parl.gc.ca

Objet : Demande de comparution de la CCGA – projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)

Monsieur le Sénateur,

Au nom de la Canadian Canola Growers Association (CCGA), nous aimerions vous faire part de notre désir de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international dans le cadre de son étude du projet de loi C-282, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre). La CCGA représente les intérêts des 43 000 producteurs de canola du Canada dans les dossiers, les politiques et les programmes nationaux et internationaux qui ont une incidence sur la prospérité de leur exploitation. Elle est également la principale administratrice du Programme de paiements anticipés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le canola occupe une place très importante dans l'économie canadienne. Chaque année, cette industrie rapporte 29,9 milliards de dollars à l'économie canadienne et procure 207 000 emplois au Canada. En 2023, ses exportations étaient évaluées à 15,8 milliards de dollars.

Étant donné que 90 % du canola canadien est exporté sous forme de semence, d'huile ou de tourteau, il est essentiel de conserver les accès aux marchés existants et d'en créer de nouveaux pour assurer la croissance durable de notre industrie. Le changement proposé par le projet de loi C-282 pourrait empêcher le Canada de négocier efficacement de nouveaux accords commerciaux avec des marchés nouveaux ou existants. Les négociateurs commerciaux du Canada auraient dès le départ les mains liées dans les discussions bilatérales et multinationales. D'autres pays pourraient être incités à limiter la portée de leurs négociations ou à établir des exceptions avant le début des négociations, ce qui pourrait intensifier encore plus la hausse du protectionnisme observée sur le marché mondial. En tant que producteur agricole dépendant du commerce et de l'accès au marché, cette situation pourrait être extrêmement préjudiciable au Canada et à la compétitivité de son secteur agricole.

La CCGA est très bien placée pour présenter au Comité un point de vue unique sur l'importance du commerce et de l'accès au marché pour l'industrie du canola canadienne et serait heureuse d'avoir la possibilité de discuter plus en profondeur de ses inquiétudes au sujet du projet de loi.

Nous attendons avec impatience votre réponse et l'occasion d'aider le Comité dans le cadre de cette importante étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, mes salutations distinguées.



Dave Carey
Vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie
Canadian Canola Growers Association

C. C. : L'honorable Peter Harder, vice-président, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international
Chantal Cardinal, greffière, Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international